



Ville de SERAING

Dossier n° DD/2023/555

Référence SPW-ARNE : RND/EP12.06.23/CO/Seraing

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le demandeur est le **Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne**, situé **Avenue Prince de Liège 15, B-5100 NAMUR (JAMBES)**.

La demande concerne le **Plan particulier de Gestion de la Réserve Naturelle Domaniale « Le Plateau des Sources »** sur la parcelle cadastrée **SERAING 8ème division, section H, n° 153 C en partie**.

En exécution de l'article 14 de la Loi sur la Conservation de la Nature du 12 juillet 1973 et du livre Ier, Titre III du Code de l'Environnement et plus particulièrement des articles D.29-1 §4 a) 10° et D.29-2, le plan relève de la catégorie B et est soumis à enquête publique. L'enquête publique est organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 du Code de l'Environnement.

Conformément à l'article D.29-13,2°, la durée de l'enquête est de 30 jours.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 07 juin 2023	Le 12 juin 2023	<u>Lieu</u> : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING <u>Date de clôture</u> : 13 juillet 2023 <u>Heure de clôture</u> : 10h00	<u>Par courrier ordinaire</u> : Collège communal – place Communale 8, 4100 SERAING ou <u>Par courrier électronique</u> : enquete@seraing.be

Le Collège communal informe la population de l'ouverture d'une enquête publique relative au plan susvisé, dont l'auteur est la Ministre wallonne de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ce plan simultanément à la création de la Réserve naturelle susmentionnée.

Le dossier peut être consulté, **uniquement sur rendez-vous**, durant la période d'annonce précitée, à l'adresse suivante : **Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING** :

- le mardi de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 16h30 ;
- le jeudi et vendredi de 7h45 à 11h45 ;
- le jeudi jusqu'à 20h.

(Durant les mois de juillet et août, le service est accessible jusqu'à 14h45 au lieu de 16h30)

Pour les consultations, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du **service d'urbanisme de la Ville de SERAING** - Courriel : enquete@seraing.be - Tél : **04/330.84.87**.

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du demandeur : **Département de la Nature et des Forêts, (Cantonement de Liège – 04/224.58.72)** - Courriel : cantonement.nature.forets.liege@spw.walloon.be - Tél : **04/224.58.72** ou auprès du **Service Central : avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes – Tél. : 081/33.58.20**.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête publique.

SERAING, le 07 juin 2023.

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 28 octobre 2022 -
CDLD art. L1132-5)

Mme M. NOURI
Agente technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 24/03/2023)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Mme J. GELDOLF
CINQUIÈME ÉCHEVINE